

**PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE****OBJECTIFS**

- Informer les professionnels sur la réglementation hygiène.
- Apports de connaissance sur la méthode HACCP.
- Proposer à des professionnels un document de travail pour élaborer le plan de maîtrise sanitaire (PMS) de leur établissement.
- Réaliser un PMS adapté à l'établissement suite à la formation.

**PROGRAMME****1 – Le contexte réglementaire dans son ensemble**

- Les textes réglementaires et leur articulation

**2 – Qu'est-ce que le PMS ?**

- Définition
- Objectifs

**3 – Les documents relatifs aux bonnes pratiques d'hygiène**

- Hygiène du personnel
- Le nettoyage désinfection
- La maintenance des locaux, équipements et du matériel
- La maîtrise des températures
- Le contrôle à réception et à expédition

**4 – L'analyse des dangers et la mise en place des mesures préventives adaptées à l'établissement**

- Méthode HACCP
- Diagrammes de fabrication
- Identification des risques (notion de criticité)
- CCP, Prp et PrPO, définitions
- L'utilisation des guides des bonnes pratiques d'hygiène

**5 – La traçabilité des denrées**

- Définition
- Mise en œuvre

**6 – La gestion de non-conformités****7 – La surveillance et la vérification du PMS**

- Diagnostic de surveillance et plan d'analyses microbiologiques

**8 – Conclusion**

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :** formation en salle, support PPT, questionnaire évaluation, trame PMS de Labocéa en version papier et informatique, clé USB. La formation sera dispensée par un consultant du service CEA. **MÉTHODES MOBILISÉES :** 50 % théorique et 50 % pratique.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :** quiz en début et en fin de formation, feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction, attestation de formation, évaluation des acquis à froid.

**TARIFS ET CONTACTS :** se reporter au devis joint.

**PUBLIC**

- Responsable de cuisine ou encadrant

Formation inter-entreprises ou intra-entreprises (selon l'établissement). Accessibilité aux personnes en situation de handicap selon le site de formation.

**Pré-requis : une formation de sensibilisation à l'hygiène au préalable est nécessaire.**

**Durée | Horaire : à définir**  
**Code : PMS**



**100 % de clients « très satisfaits »  
et 1 096 stagiaires formés en 2025.**

**Labocéa est un prestataire de formation déclaré auprès du préfet de la région Bretagne -  
Numéro de déclaration : 53 22 085 49 22**

